

Comité technique DRAAF- DRIAAF-DAAF du 3 novembre 2016

La CFDT était représentée par Jacques Moinard et Patricia Monin.

La présidence était assurée par Valérie Métrich-Hecquet, secrétaire générale du ministère de l'Agriculture.

« Madame la secrétaire générale,

Entre le CTS du 16 juin et celui d'aujourd'hui il y a eu votre visite en DRAAF Occitanie, votre unique déplacement en région, à notre connaissance, depuis la fusion.

Pour ce CTS [nous avons relu la déclaration intersyndicale à laquelle la CFDT locale a très largement contribué.](#)

Cette déclaration, nous pourrions la relire aujourd'hui sans en changer un seul mot.

Nos critiques, nos demandes et nos ressentis exprimés, largement partagés par la communauté de travail, restent d'actualité.

À l'issue de nos échanges, lors de cette visite, notre retour



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

aux agents était résumé par ces deux phrases :

L'administration centrale n'a pas de moyen supplémentaire pour cette réforme et les plafonds d'emploi continueront à baisser sur le BOP 215. Dans ce contexte, même si l'administration centrale et le DRAAF sont conscients des difficultés, ils comptent sur une amélioration au fil du temps...Ils s'engagent « à faire au mieux »...

[La suite dans le document ci-dessous]

[information_cfdt_cts_draaf_03_11_16-dl-v01](#)